

Revue annuelle du système de Madrid 2019 – Résumé

Enregistrement international des marques

2019

Le présent résumé met en évidence les grandes tendances relatives à l'utilisation du système de Madrid administré par l'OMPI. Pour accéder aux statistiques complètes, veuillez consulter la *Revue annuelle du système de Madrid 2019*, disponible en anglais à l'adresse www.wipo.int/ipstats/fr.

Principaux chiffres pour 2018

61 200 (+6,4%)

Demandes internationales selon le système de Madrid¹

399 560 (+5,8%)

Désignations dans les demandes internationales

60 071 (+6,8%)

Enregistrements internationaux selon le système de Madrid

55 211 (+4,9%)

Désignations postérieures dans les enregistrements internationaux

31 942 (+8,8%)

Renouvellements d'enregistrements internationaux

701 149 (+3,4%)

Enregistrements internationaux actifs (en vigueur)

5 956 644 (+1,7%)

Désignations dans les enregistrements internationaux actifs

103 (+3 membres)

Parties contractantes (membres du système de Madrid)

119 (+3 membres)

Pays couverts

¹ Compte tenu du délai enregistré dans la transmission des demandes par les offices d'origine au Bureau international de l'OMPI, le nombre total de demandes selon le système de Madrid a été estimé.

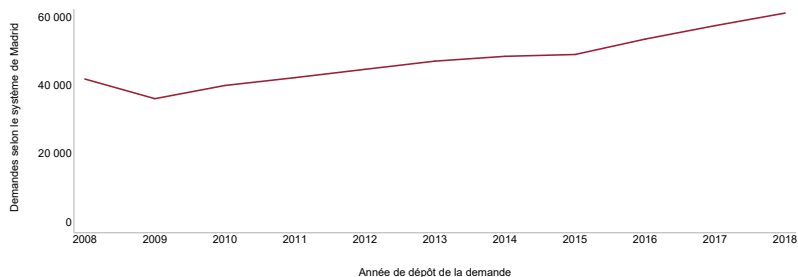
Statistiques concernant les demandes internationales selon le système de Madrid

En 2018, le nombre de demandes d'enregistrement international de marques déposées dans le cadre du système de Madrid s'est élevé pour la première fois à plus de 60 000

En 2018, les déposants ont déposé un nombre record estimé à 61 200 demandes de marques internationales dans le cadre du système de Madrid administré par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) (figure 1). L'augmentation de 6,4% qui en résulte correspond à une neuvième année d'expansion ininterrompue. La forte croissance du nombre de demandes selon le système de Madrid en provenance du Japon (+22,8%), des États-Unis d'Amérique (+11,9%) et de la Chine (+7,9%) est à l'origine de cette hausse. L'augmentation du nombre de demandes déposées par des déposants établis aux États-Unis d'Amérique représentait à elle seule un quart (25 points de pourcentage) de la croissance totale, tandis que celle du Japon (16) et de la Chine (14) représentait une part similaire de la croissance totale.

Le nombre de demandes selon le système de Madrid s'étant élevé pour la première fois à plus de 60 000, le système a enregistré une croissance de 6,4% en 2018 – soit une neuvième année consécutive d'augmentation.

Figure 1 – Évolution des demandes internationales, 2008 à 2018



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

L'augmentation du nombre de membres du système de Madrid continue d'étendre sa portée géographique

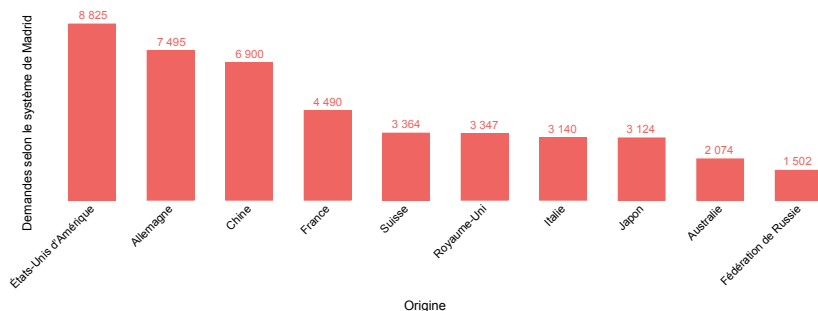
L'Afghanistan, le Malawi et le Samoa ont adhéré au système de Madrid en 2018, portant à 103 le nombre de membres au 31 décembre 2018. Avec ces trois adhésions, le système de Madrid offre désormais aux propriétaires de marques la possibilité d'obtenir la protection de leurs produits et services de marque dans une zone comprenant un total de 119 pays. Pris ensemble, les membres de Madrid représentent environ 60% des pays, qui abritent plus de 70% de la population mondiale et réalisent un peu plus de 80% du PIB mondial, ces parts étant susceptibles d'augmenter à mesure que croît le nombre de membres.

D'où provenaient les principaux utilisateurs du système de Madrid en 2018?

Pour la cinquième année consécutive, les déposants des États-Unis d'Amérique ont déposé le plus grand nombre de demandes internationales par l'intermédiaire du système de Madrid. Une forte croissance d'une année sur l'autre de 11,9% s'est traduite par le dépôt d'environ 8825 demandes d'enregistrement selon le système de Madrid par les déposants des États-Unis d'Amérique. Ils sont suivis par ceux de l'Allemagne (7495), de la Chine (6900), de la France (4490) et de la Suisse (3364) (figure 2). En 2018, les déposants des États-Unis d'Amérique ont déposé plus de 900 demandes de plus qu'en 2017, ce qui a creusé l'écart entre ce pays et l'Allemagne et consolidé la première place des États-Unis d'Amérique parmi les principaux pays d'origine des demandes selon le système de Madrid. À titre de comparaison, le nombre de demandes déposées en Chine a augmenté d'environ 500 demandes par rapport à l'année précédente, tandis qu'en Allemagne, l'augmentation d'une année sur l'autre était d'environ 175 demandes.

Pour la cinquième année consécutive, les déposants des États-Unis d'Amérique ont déposé le plus grand nombre de demandes internationales par l'intermédiaire du système de Madrid.

Figure 2 – Demandes internationales pour les 10 principales origines en 2018

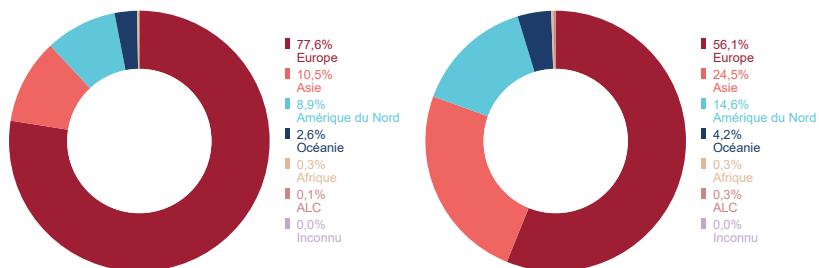


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

Pris ensemble, les 10 principales origines des demandes ont représenté 72% des demandes internationales déposées en 2018, une proportion qui est restée quasiment inchangée depuis une décennie. La composition des 10 principaux déposants n'a toutefois pas évolué depuis 2017. À nouveau, les déposants des pays membres du système de Madrid situés sur le continent européen ont déposé la majorité des demandes internationales en 2018 (56,1%), représentant toutefois environ 22 points de pourcentage de moins que leur part combinée 10 ans plus tôt, en 2008. Alors qu'en 2018, plus de la moitié des demandes selon le système de Madrid provenaient d'Europe, près d'un quart (24,5%) provenaient d'Asie, contre seulement 10,5% 10 ans auparavant (figure 3).

Les déposants provenant d'Asie ont déposé près d'un quart des demandes selon le système de Madrid en 2018, contre seulement 10% 10 ans auparavant.

Figure 3 – Demandes internationales par région, 2008 et 2018



Note: ALC désigne la région Amérique latine et Caraïbes.

Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

Parmi les 20 principales origines, le Japon (+22,8%), la République de Corée (+26,2%), Singapour (+29%) et la Turquie (+10,2%) ont tous connu une forte croissance annuelle du nombre de demandes déposées. En revanche, un certain nombre de pays d'origine, notamment l'Australie (-2,4%), la Finlande (-2,6%) et la Suède (-8,8%) ont enregistré une baisse.

La Chine, la Fédération de Russie (1502), dixième du classement, et la Turquie (1437), au douzième rang, sont les trois seuls pays d'origine à revenu intermédiaire parmi les 20 principales origines.

Bien que les déposants des États-Unis d'Amérique aient déposé le plus grand nombre de demandes selon le système de Madrid en 2018, ceux établis en Chine (59 624) ont fait plus de désignations dans leurs demandes selon le système de Madrid afin d'étendre la portée géographique de la protection de leurs marques que ceux de tout autre origines, devant les États-Unis d'Amérique (57 878) et l'Allemagne (46 345). Le nombre plus élevé de désignations chinoises peut s'expliquer par le fait que les déposants établis en Chine ont désigné, en moyenne, 12 membres du système de Madrid dans chaque demande déposée en 2018. Cela représente près du double du nombre moyen de désignations faites par les déposants de l'Allemagne et des États-Unis d'Amérique. Toutes origines confondues, le nombre moyen de désignations faites dans les demandes selon le système de Madrid s'élève à près de sept.

Quelles entreprises de différents secteurs industriels ont déposé le plus de demandes internationales selon le système de Madrid en 2018?

L'entreprise pharmaceutique Novartis AG (Suisse), avec 174 demandes d'enregistrement, arrive en tête de la liste des principaux déposants, suivie de l'entreprise française de cosmétiques et de produits de soin, L'Oréal (169), de l'entreprise automobile allemande Daimler AG (129), de l'entreprise technologique Apple Inc. (États-Unis d'Amérique) (87) et de l'entreprise allemande Henkel AG (86). Novartis a déposé 78 demandes de plus en 2018 qu'en 2017, ce qui l'a fait passer de la cinquième à la première place. Classée troisième, Daimler a progressé de 33 places depuis la trente-sixième place en 2017 et Henkel est passée de la trentième à la cinquième place.

Treize des 20 principaux déposants en 2018 étaient des entreprises situées en Europe, soit deux de moins qu'en 2017. Quatre venaient d'Asie et trois d'Amérique du Nord. Si l'on prend en considération les 100 principaux déposants, il apparaît que près des deux tiers provenaient d'Europe, environ un cinquième d'Asie et un dixième d'Amérique du Nord, plus précisément des États-Unis d'Amérique.

La société japonaise de produits de soin, Shiseido, classée septième, la société japonaise d'électronique grand public et de jeux vidéo Nintendo, au huitième rang, et Samsung Electronics (République de Corée), classée neuvième, étaient les trois entreprises asiatiques les plus actives en 2018.

Des entreprises situées dans plus d'une vingtaine de pays – dont l'Australie, la Hongrie, l'Inde, la Fédération de Russie et Singapour, pour n'en citer que quelques-uns – ont déposé au moins une vingtaine de demandes selon le système de Madrid en 2018. Dans cette liste des principaux déposants, les entreprises situées en Allemagne sont les plus nombreuses (29), suivies de celles établies en Suisse (10), aux États-Unis d'Amérique (10), au Japon (9), en République de Corée (6) et en Chine (5).

Quels sont les produits et services qui ont le plus bénéficié de la protection en tant que marques?

Les statistiques relatives à la classification de Nice permettent de classer les types de produits et de services les plus souvent indiqués dans les demandes d'enregistrement international de marques. Depuis 1985, la classe la plus souvent indiquée est la classe 9 qui concerne des produits et inclut le matériel et les logiciels informatiques, et d'autres appareils électriques ou électroniques à caractère scientifique. En 2018, elle a représenté environ un dixième (10,1%) des classes indiquées dans les demandes déposées. Les autres classes le plus souvent mentionnées étaient les suivantes: la classe 35 (8% du total), qui comprend les services tels que les travaux de bureau, la publicité et la gestion des affaires commerciales; la classe 42 (6,7%), qui comprend les services fournis, par exemple, par les ingénieurs dans les domaines scientifique, industriel ou technologique et les spécialistes dans le domaine informatique; la classe 41 (4,8%), qui comprend essentiellement les services dans les domaines de l'éducation, de la formation, du divertissement, des activités sportives et culturelles; la classe 25 (4,3%), qui comprend les vêtements; et la classe 5 (4,1%), qui comprend les produits pharmaceutiques et autres produits à usage médical. Trois des six classes les plus souvent indiquées concernent des services. Parmi les 10 principales classes, les services technologiques (+13,8%) et les préparations pour nettoyer (+12,9%) ont enregistré la croissance la plus rapide.

Plus d'un tiers des demandes internationales concernent désormais des marques utilisées dans le secteur des services

Les 34 premières des 45 classes de la classification de Nice concernent des produits, tandis que les 11 autres classes couvrent des services. Pour la première fois, plus d'un tiers (34,3%) des classes indiquées dans les demandes internationales en 2018 concernaient des services. Il s'agit d'une augmentation marquée par rapport à la part combinée d'un peu plus d'un quart (26,4%) enregistrée il y a 14 ans, en 2004.

Toutefois, la part des classes de produits et celle des classes de services sont différentes selon les pays d'origine. Par exemple, parmi les pays d'origine sélectionnés, la Croatie (51,4%), l'Égypte (57,1%), l'Estonie (52,5%) et Singapour (53,5%) avaient les parts les plus élevées de classes de services dans les

demandes en 2018, dépassant dans chaque cas la moitié des classes indiquées dans les demandes selon le système de Madrid. Viennent ensuite la Norvège (42,3%) et la Suisse (41,1%), qui toutes deux possèdent un secteur des services développé. Inversement, la Chine avait de loin la part de la classe des services la plus faible parmi les pays d'origine sélectionnés, les classes de services ne représentant que 20,2% du nombre total de ses classes, ce qui est toutefois supérieur de 12 points de pourcentage à sa part en 2008. Parmi les pays asiatiques, le Japon (25,3%) et la République de Corée (25,7%) ont également enregistré des parts de la classe des services inférieures à la moyenne.

Le secteur de la recherche et de la technologie continue de représenter la part la plus importante des demandes de protection de marques selon le système de Madrid

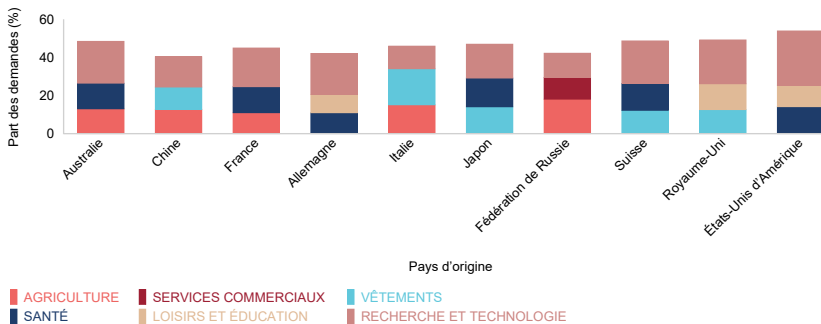
À des fins statistiques, les 45 classes de la classification de Nice peuvent être regroupées en 10 secteurs d'activité. Le secteur de la recherche scientifique, des technologies de l'information et de la communication (recherche et technologie) qui comprend les classes 9 et 42 de la classification de Nice, les plus souvent indiquées, a continué de représenter la plus grande part (20,7%) des classes indiquées dans les demandes déposées selon le système de Madrid en 2018. Il était suivi du secteur des produits pharmaceutiques, de la santé et des cosmétiques (santé), du secteur des produits et services agricoles (agriculture) et du secteur des textiles, vêtements et des accessoires (vêtements), représentant chacun entre 11,1% et 12,5% de toutes les classes indiquées dans les demandes internationales. Le secteur des produits chimiques est resté celui pour lequel l'activité de dépôt a été le plus faible (3,3%).

Les trois principaux secteurs dans lesquels des demandes sont déposées selon le système de Madrid varient selon les origines. Le secteur de la recherche et de la technologie est l'un des trois principaux secteurs d'activité pour les 10 principales origines. Pour huit de ces origines, il s'agit du principal secteur d'activité. En revanche, le secteur des vêtements est le principal secteur d'activité pour les déposants de l'Italie et, pour ceux de la Fédération de Russie, il s'agit du secteur de l'agriculture. La santé figure parmi les trois principaux secteurs d'activité pour six des principales origines (figure 4). Toutefois, le secteur des loisirs et celui de l'éducation ne figurent parmi les trois principaux secteurs que pour l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique en ce qui

concerne les principales origines. La Fédération de Russie est le seul pays d'origine dont les services commerciaux figurent parmi les trois principaux secteurs d'activité.

Le secteur de la recherche et de la technologie figure parmi les principaux secteurs d'activité dans lesquels des demandes sont déposées pour les 10 principales origines.

Figure 4 – Demandes internationales selon les trois principaux secteurs d'activité pour les 10 principales origines en 2018



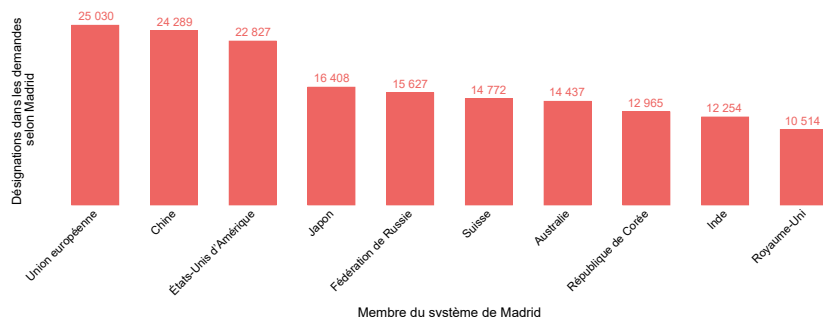
Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

Où les déposants selon le système de Madrid cherchent-ils à faire protéger leurs marques à l'étranger?

Pour la deuxième année consécutive, l'Union européenne (25 030) a reçu le plus grand nombre de désignations dans les demandes internationales selon le système de Madrid en 2018, suivie par la Chine (24 289) et les États-Unis d'Amérique (22 827) (figure 5). Cela signifie que les déposants de demandes selon le système de Madrid ont cherché à étendre la protection de leurs marques aux 28 pays membres de l'Union européenne plus que dans tout autre membre du système de Madrid. Outre la Chine, la moitié des 20 premiers membres désignés de Madrid étaient des pays à revenu intermédiaire, notamment la Fédération de Russie (15 627), l'Inde (12 254), le Mexique (10 080) et la Turquie (8881). Parmi les principales destinations pour les enregistrements internationaux de marques par l'intermédiaire du système de Madrid, le Royaume-Uni a connu la plus forte croissance annuelle, s'élevant à 21,9%, quoique inférieure à sa croissance extraordinaire de 60,6% entre 2016 et 2017.

L'Union européenne, la Chine et les États-Unis d'Amérique ont été les membres du système de Madrid les plus désignés, faisant chacun l'objet d'un nombre similaire de désignations par les propriétaires de marques étrangers souhaitant étendre la protection de leurs marques à ces marchés en 2018.

Figure 5 – Désignations dans les demandes internationales pour les 20 principaux membres désignés du système de Madrid en 2018



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

Pour la troisième année consécutive, les 20 principaux membres désignés du système de Madrid, pris ensemble, ont reçu 62% des désignations effectuées dans les demandes internationales déposées en 2018. Outre le Royaume-Uni, les principaux membres désignés du système de Madrid, la République de Corée (+9,3%), Singapour (+10%) et le Viet Nam (+11,3%) ont également enregistré une forte augmentation du nombre de désignations reçues par rapport à l'année précédente. Seule l'Inde a reçu légèrement moins (-0,1%) de désignations dans les demandes selon Madrid en 2018 qu'en 2017.

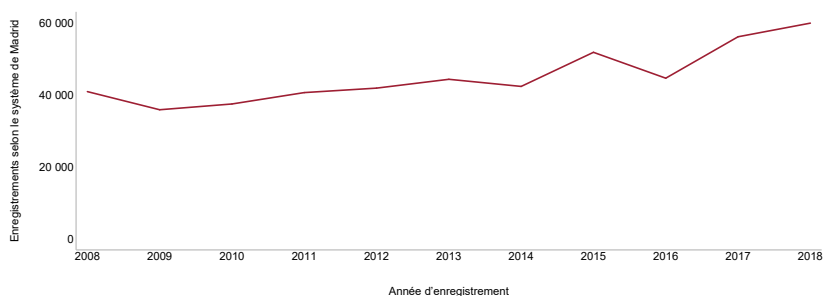
Statistiques concernant les enregistrements internationaux selon le système de Madrid, les renouvellements et les enregistrements actifs

Plus de 60 000 enregistrements internationaux délivrés à des propriétaires de marques dans le monde en 2018

En 2018, l'OMPI a comptabilisé un nombre record d'enregistrements internationaux, à savoir 60 071 enregistrements au total (figure 6). La tendance à long terme des enregistrements est similaire à celle des demandes; toutefois, l'évolution du nombre d'enregistrements d'une année à l'autre peut être plus marquée que pour les demandes. Le nombre d'enregistrements peut varier considérablement d'une année à l'autre en raison de plusieurs facteurs, comme le temps de traitement des demandes par les offices d'origine avant leur transmission au Bureau international de l'OMPI ou le temps de traitement nécessaire au niveau du Bureau international, qui tient compte de la procédure de notification des irrégularités et des délais accordés aux déposants et aux offices pour y remédier.

En 2018, les enregistrements internationaux selon le système de Madrid ont dépassé pour la première fois les 60 000

Figure 6 – Évolution des enregistrements internationaux, 2008–2018



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

Comment la tendance relative aux désignations postérieures a-t-elle évolué dans le temps?

Grâce en partie aux adhésions au système de Madrid et au fait que les titulaires sont incités à étendre la protection aux territoires de ces nouveaux membres en plus des territoires des membres plus anciens, le nombre de désignations postérieures a augmenté, passant de 39 000 en 2004 à plus de 55 000 en 2018. Il s'agit de demandes faites par les titulaires de marques qui souhaitent étendre la protection de leurs enregistrements internationaux existants à de nouveaux marchés. En 2018, le nombre de désignations postérieures dans des enregistrements internationaux a augmenté de 4,9% par rapport à 2017, marquant la deuxième année consécutive de croissance depuis les baisses observées en 2015 et 2016. Si la plupart des demandes de désignations postérieures sont déposées directement par les titulaires auprès du Bureau international, il peut y avoir des variations importantes, d'une année sur l'autre, du nombre de demandes soumises par l'intermédiaire des offices des membres du système de Madrid, pour les mêmes raisons que celles invoquées pour l'évolution du nombre d'enregistrements internationaux. Le nombre de désignations postérieures a progressivement augmenté d'année en année entre 2004 et 2007, ce qui s'explique en partie par l'adhésion des États-Unis d'Amérique au système de Madrid, en 2003, suivie de l'adhésion de l'Union européenne en 2004. Toutefois, en 2009, au plus fort de la crise financière mondiale, le nombre de désignations postérieures a diminué de 18,8%, une diminution du même ordre que la baisse de 20,3% du nombre de désignations initiales.

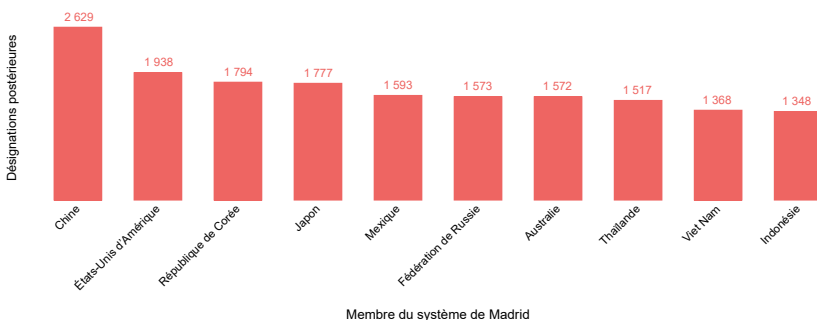
Dans quelle mesure les titulaires d'enregistrements de marques ont-ils eu recours aux désignations postérieures pour étendre la protection de leurs marques à d'autres marchés d'exportation en 2018?

Une fois de plus, en 2018, la Chine (2 629) a reçu le plus grand nombre de désignations postérieures et elle est le pays le plus désigné chaque année depuis 2004 (figure 7). En outre, la Chine est le seul pays de destination, pour la protection par les marques, à avoir dépassé 2000 désignations postérieures chaque année depuis 2011.

En 2018, les États-Unis d'Amérique (1 938), la République de Corée (1 794) et le Japon (1 777) ont suivi la Chine au classement des principaux pays où les titulaires d'enregistrements internationaux souhaitent étendre la protection de leurs marques. Les 20 principaux pays membres désignés du système de Madrid ont reçu un peu plus de la moitié (52%) de toutes les désignations postérieures en 2018. Treize de ces pays ont reçu davantage de désignations postérieures en 2018 qu'en 2017. L'augmentation du nombre de désignations postérieures de la Thaïlande (+615,6%), membre récent du système de Madrid, a été particulièrement notable, passant de 212 en 2017 à 1517 en 2018, et la Thaïlande s'est ainsi vue propulsée dans la liste des 20 principaux membres désignés. De même, le Royaume-Uni (+31,5%) a enregistré une forte augmentation du nombre des désignations postérieures.

Depuis 2004, la Chine reçoit chaque année le plus grand nombre de désignations postérieures.

Figure 7 – Désignations postérieures dans les enregistrements internationaux pour les 20 membres du système de Madrid les plus fréquemment désignés en 2018



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

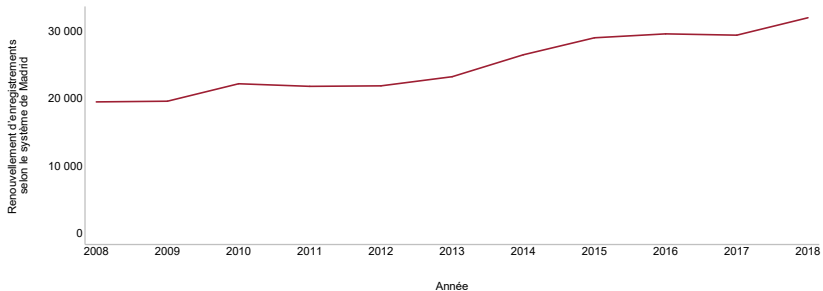
Sur les 15 principaux membres désignés du système de Madrid, six ont reçu leur plus grand nombre de désignations postérieures en 2018 de la part de titulaires d'enregistrements de marques établis en France, en Allemagne et aux États-Unis d'Amérique. L'Italie figure parmi les trois principales origines des désignations postérieures reçues par l'Australie, le Mexique, la Fédération de Russie, la Suisse et la Turquie, tandis que le Japon figure parmi les trois principales origines pour l'Indonésie et la Thaïlande.

Le nombre annuel de renouvellements d'enregistrements internationaux dépasse les 30 000 pour la première fois

Les titulaires d'enregistrements internationaux ont procédé à 31 942 renouvellements en 2018, soit une hausse de 8,8% par rapport à 2017. Le nombre de renouvellements sur une année donnée dépend à la fois du nombre d'enregistrements et du nombre de renouvellements inscrits 10 ans plus tôt. Par conséquent, la tendance observée dans la figure 8 n'illustre que partiellement l'évolution des enregistrements, avec un décalage de 10 ans.

Le nombre de renouvellements d'enregistrements internationaux a augmenté pratiquement chaque année au cours des 15 dernières années, à l'exception de deux années, atteignant près de 32 000 en 2018.

Figure 8 – Évolution des renouvellements d'enregistrements internationaux, 2008–2018



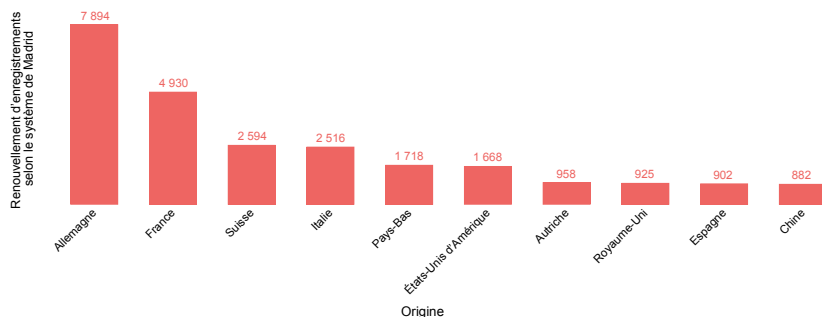
Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

Les titulaires d'enregistrements établis en Allemagne, en France, en Suisse et en Italie ont déposé le nombre le plus élevé de renouvellements en 2018

Les titulaires de l'Allemagne (7894), de la France (4930), de la Suisse (2594) et de l'Italie (2516), membres de longue date du système de Madrid, sont ceux qui ont enregistré le nombre le plus élevé de renouvellements d'enregistrements en 2018 (figure 9). Ensemble, ces quatre origines ont représenté plus de la moitié (56%) des renouvellements comptabilisés en 2018, et les enregistrements internationaux concernés datent souvent de plusieurs décennies.

En 2018, environ 62% des renouvellements provenaient de cinq pays européens : Allemagne, France, Italie, Pays-Bas et Suisse.

Figure 9 – Renouvellements d’enregistrements internationaux pour les 20 principales origines en 2018



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

Environ la moitié des enregistrements internationaux inscrits depuis la création du système de Madrid en 1891 sont encore actifs

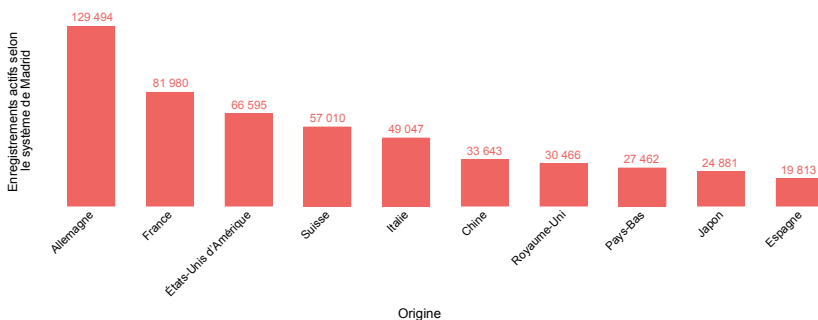
Près de la moitié (701 149) des 1,4 million d’enregistrements internationaux inscrits depuis la création du système de Madrid demeuraient actifs – c’est-à-dire qu’ils étaient toujours en vigueur – en 2018. S’élevant à quelque 441 000 en 2004, le nombre d’enregistrements actifs selon le système de Madrid a progressivement augmenté chaque année depuis lors. En 2018, le nombre total d’enregistrements actifs a augmenté de 3,4%.

Ensemble, les titulaires situés dans 20 pays détiennent 90% des enregistrements internationaux actifs

Les titulaires d'enregistrements selon le système de Madrid domiciliés en Allemagne détenaient 129 494 enregistrements actifs en 2018; ils étaient suivis des titulaires établis en France (81 980) et aux États-Unis d'Amérique (66 595) (figure 10). Ensemble, les titulaires des 20 principaux pays d'origine possédaient 90% des enregistrements actifs en 2018. Les titulaires de trois pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, à savoir la Chine, la Fédération de Russie et la Turquie figuraient parmi les principaux titulaires d'enregistrements actifs.

Les titulaires d'enregistrements internationaux selon le système de Madrid établis en Chine et en République de Corée ont étendu leurs portefeuilles d'enregistrements actifs en 2018, dans une proportion comprise entre 18% et 19%.

Figure 10 – Enregistrements internationaux actifs concernant les 20 principales origines en 2018



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

Statistiques concernant l'administration, les recettes et les taxes

Près des trois quarts des demandes internationales en 2018 ont été transmises au Bureau international par voie électronique

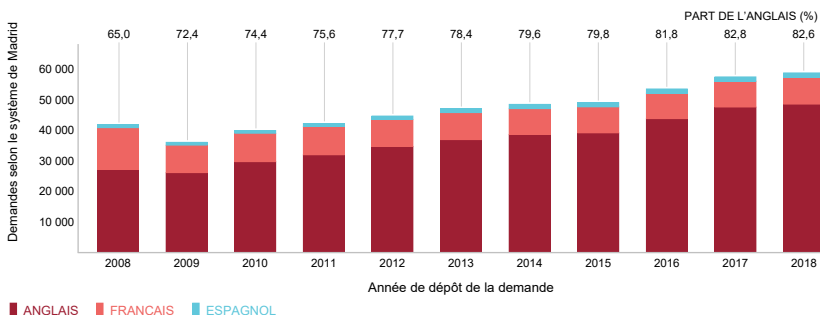
La transmission électronique a été introduite en 1998 et, à la fin de cette même année, sa part dans le nombre total de transmissions au Bureau international de l'OMPI n'était que de 0,2%. Depuis lors, la part des demandes reçues électroniquement par le Bureau international a considérablement augmenté. En 2018, près de trois quarts (74,7%) de toutes les demandes internationales ont été déposées par voie électronique, contre seulement un tiers 10 ans auparavant.

Quatre demandes internationales sur cinq sont déposées en anglais

En 2018, 82,6% des demandes selon le système de Madrid ont été déposées en anglais, 15% en français et 2,5% en espagnol (figure 11). Chaque année depuis 2014, environ quatre demandes sur cinq sont déposées en anglais. La faible proportion de demandes déposées en espagnol depuis l'introduction de cette langue en 2004 est due au fait que quatre pays hispanophones seulement sont membres du système de Madrid à ce jour (la Colombie, Cuba, l'Espagne et le Mexique), l'Espagne étant le seul pays à figurer parmi les 20 principales origines des demandes internationales.

Chaque année depuis 2014, environ quatre demandes internationales sur cinq sont déposées en anglais.

Figure 11 – Évolution des demandes par langue de dépôt, 2008–2018



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

Environ 60% des demandes selon le système de Madrid reçues en 2018 satisfaisaient à toutes les conditions de forme

Le Bureau international considère comme irrégulières les demandes internationales qui ne satisfont pas à toutes les conditions de forme, y compris le classement des produits et services conformément à la classification internationale de Nice. Le Bureau international en informe alors à la fois l'office de propriété intellectuelle du membre désigné du système de Madrid et le déposant. La correction des irrégularités incombe à l'office de propriété intellectuelle d'origine ou au déposant, selon la nature de l'irrégularité. En 2018, 60,5% des demandes déposées selon le système de Madrid satisfaisaient à toutes les conditions de forme. Toutefois, 39,5% contenaient des irrégularités, qui concernaient pour une grande partie le classement. Depuis 2008, la part des irrégularités dans les demandes internationales déposées a dépassé 30% chaque année, sauf en 2009.

Les titulaires d'enregistrements selon le système de Madrid soumettent 80% de leurs désignations postérieures directement à l'OMPI

Les titulaires d'un enregistrement selon le système de Madrid peuvent demander la désignation postérieure de membres du système de Madrid par l'intermédiaire de leur office d'origine respectif ou directement auprès du Bureau international. Ces dernières années, notamment en 2018, les titulaires ont déposé une grande majorité de demandes de désignation postérieure directement auprès du Bureau international sans passer par leur office d'origine. La part des demandes des titulaires qui choisissent cette voie est passée d'environ 12% en 2004 à 80% du total en 2018.

Le nombre de changements de titulaires d'enregistrements internationaux reste relativement faible

Un enregistrement international peut changer de titulaire suite à la cession d'une marque, à la fusion d'une ou de plusieurs entreprises, à une décision de justice ou pour d'autres raisons. La modification est subordonnée à l'inscription du nouveau propriétaire comme nouveau titulaire de l'enregistrement dans le registre international et à la satisfaction par le nouveau titulaire des conditions requises pour la détention d'un enregistrement international. Il s'agit notamment d'être ressortissant d'un membre du système de Madrid, d'être domicilié sur le territoire d'un membre du système de Madrid ou d'avoir un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux dans le pays ou la région d'un membre du système de Madrid.

En 2018, le Bureau international a enregistré environ 17 500 changements de titulaire d'enregistrements internationaux, soit environ 100 de plus qu'en 2017. La part des changements de titulaire enregistrés au cours d'une année par rapport au nombre total d'enregistrements actifs au cours de la même année est faible et elle est restée relativement stable au fil du temps. Seuls 2,5% des enregistrements actifs ont changé de titulaire en 2018.



Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20, Suisse

Tél.: + 41 22 338 91 11
Tlcp.: + 41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices

© OMPI, 2019



Attribution 3.0 OIG
(CC BY 3.0 IGO)

Dans la présente publication, la licence CC
ne s'applique pas au contenu qui n'appartient
pas à l'OMPI.

Photo: Getty Images / Shacil

Référence OMPI n° 940/19/ExSum/FR